**Annexe n°2 : la composition du comité d’attribution du fonds de participation des habitants**

Sur le fondement de l’article 6.2 : *La composition du comité d’attribution*, de la charte de fonctionnement du fonds de participation des habitants de la ville de XXX, du/des quartiers(s) XXX, le comité d’attribution du fonds est composé de,

Les titulaires :

* XXX
* XXX
* XXX
* XXX

Les suppléants :

* XXX
* XXX
* XXX
* XXX